Formation des Membres du CSE – Renouvellement mandat

(Actualiser ses connaissances et se perfectionner)

Durée : 3 jours soit 21 H pour les membres de la délégation du personnel, sans commission SSCT
Tarif : 620 € HT pour 3 jours
Durée : 5 jours soit 35 H pour les membres de la commission SSCT
Tarif : 1170 € HT pour 5 jours

Réf : S0534

Points forts : Programme adapté aux demandes particulières des stagiaires et tient compte notamment des changements technologiques et d'organisation affectant l'entreprise, l'établissement ou la branche d'activité.

Objectifs

- Le renouvellement a pour objectif de permettre au Membre de la délégation du personnel ou de la Commission d'actualiser ses connaissances et de se perfectionner
- Evolution législation et réglementaire applicable

Programme

▶ **Le programme sera déterminé et validé selon les modules ci-dessous et les attentes des Membres présents à la formation (Article R215-11 du Code du Travail)**

▶ **Présentation des stagiaires**
- Fonctions et attentes selon leur mandat

▶ **Le Comité Social Economique**
- Conditions de mise en place (dispositions relatives aux attributions CSE résultant d'accords collectifs de travail ou d'usages.
- Rôle et composition du CSE - inspections et expertises
- Les commissions – Les référents
- Les consultations et avis

▶ **Missions, contributions et exercices des membres du CSE**
- Gestion, condition d'emploi, technologie, aménagement, handicap, économie, S&ST et environnement
- Les Réunions du CSE – Comment et quoi communiquer
- Moyens du CSE
- Heures de délégation - Activité partielle/Télétravail

▶ **La Base de Données Economique Sociale et Environnementale**
- Consultations et informations

▶ **LOI n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail**
- Modifications

▶ **Accidents de Travail et Maladies Professionnelles**
- Définitions/Statistiques/Indicateurs
- Accidents du travail / de trajet
- Maladies professionnelles
- Préjudices

▶ **La démarche de prévention**
- Intégrer les 9 principes généraux de prévention

▶ **Évaluer les risques professionnels**
- Identifier les dangers et les aspects
- Comprendre et évaluer tous les risques professionnels
- Analyser des risques professionnels
- DUERP - Les acteurs internes et externes de la prévention

▶ **Le CSE dans le champ de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de travail**
- Les inspections et obligations en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail
- Les procédures d'alerte – PCAC (Covid19)

▶ **Enquêter sur les accidents du travail**
- Réalisation des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles

▶ **Analyser un accident – étude de cas**
- Méthode de l'arbre des causes
- Méthode 5 P
- Rapport d'enquête

▶ **Visite obligatoire « Santé Sécurité et Conditions de travail »**
▶ Réglementation
▶ Objectifs
▶ Préparation, visite, préconisations, bilan, restitution lors d'une réunion CSE

Les exercices pratiques, préalablement choisis avec l'entreprise, seront réalisés sur documents internes ou documents formateur

▶ **Bilan en salle**

194, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE

www.ceppic.fr

Toutes nos formations sont réalisables sur mesure en intra-entreprise

CONTACT
Sandrine HERLEN
02.35.59.44.12
sandrine.herlen@ceppic.fr

Formation des Membres du CSE – Renouvellement mandat

(Actualiser ses connaissances et se perfectionner)

Durée : 3 jours soit 21 H pour les membres de la délégation du personnel, sans commission SSCT
Tarif : 620 € HT pour 3 jours
Durée : 5 jours soit 35 H pour les membres de la commission SSCT
Tarif : 1170 € HT pour 5 jours

Réf : S0534

Démarche pédagogique

Chaque point abordé est illustré par des exemples tirés de l'expérience sur le terrain du formateur et des échanges avec les participants.

Formateur sélectionné par le CEPPIC pour ses compétences techniques et son expérience significative, tant sur le sujet traité qu'en matière de pédagogie

Public

Membre du CSE
Membre de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail
Groupe de 10 personnes maximum

Prérequis

Pas d'exigence spécifique.

Modalités d'évaluation

QUIZ d'évaluation des connaissances
Evaluation des acquis tout au long de la formation avec des exercices pratiques et des quizz.
Chaque participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

5 453 personnes formées en 2022

Dates de session

Calendrier sur demande

194, rue de la Ronce
76230 ISNEAUVILLE

www.ceppic.fr

Toutes nos formations sont réalisables sur mesure en intra-entreprise

CONTACT
Sandrine HERLEN
02.35.59.44.12
sandrine.herlen@ceppic.fr